

AXE : DÉCOUVERTE DE COMPOSÉS ET CHIMIE THÉRAPEUTIQUE

Le Comité thématique **Découverte de composés et chimie thérapeutique** du Réseau québécois de recherche sur les médicaments (RQRM) annonce la tenue d'un **appel de candidatures pour Bourses pour stagiaires d'été en chimie médicinale**. Le Comité a créé 3 bourses d'une valeur de 3000\$ chacune destinées à des étudiants du 1^{er} cycle participant à un projet de recherche en chimie médicinale au cours de l'été 2019.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Les participants doivent avoir une moyenne pondérée d'au moins 3,0/4,3 ou 3,0/4,0 au moment du dépôt de la demande.
- Le superviseur doit être membre du RQRM ou avoir fait sa demande d'adhésion au moment du dépôt de la demande.
- Le stage doit être d'une durée de 12 semaines au minimum.
- Les participants doivent être inscrits dans un programme de 1^{er} cycle dans une université québécoise.
- Les superviseurs de recherche doivent être chercheurs, tels que reconnus par le FRQS ou CRSNG.
- Cette bourse n'est pas cumulable à aucune autre bourse.
- Un maximum d'une bourse sera attribué par superviseur par concours. Le cumul des bourses n'est pas permis.

Les étudiants récipiendaires du concours 2018 ne peuvent pas appliquer au présent concours.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Dossier académique du participant (50%)
- Projet de recherche proposé (25%)
- Lettre de motivation du participant (25%)

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les soumissions devront être présentées **en français ou en anglais**, en **un seul document PDF** incluant les éléments suivants :

- CV complet du candidat, incluant son plus récent relevé de notes
- Description du projet (1 page)**
- Lettre de motivation (1 page)**

**La mise en forme suivante doit être respectée: Police Arial de taille 10 à interligne simple et marges de 2.54 cm sur une feuille de format lettre.

DATE LIMITE: 24 AVRIL 2019 À 19H59

Veuillez faire parvenir vos dossiers de candidature à **Yessica-Haydee Gomez**, coordonnatrice du RQRM, à l'adresse courriel suivante : info@rqrm.ca

Obligations: *en acceptant la subvention, l'étudiant, ou l'équipe dans la non-disponibilité de l'étudiant, devra être disposé à présenter les résultats du projet lors du colloque scientifique du RQRM. De plus, l'équipe devra fournir les documents nécessaires à la préparation de rapports de progrès ou à des présentations à visées promotionnelles. La propriété intellectuelle, s'il y a lieu, demeure la propriété du chercheur / équipe / université d'origine du projet.*

"Le genre masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Soyez assuré que nous traiterons toute information avec confidentialité."